



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 22.09.2025**

**C.C.A.S.**

**LES ARCS**

VAR

Code Postal : 83460

### **Présents :**

Mme. Nathalie GONZALES, présidente  
Mme Geneviève DIBO, vice-présidente  
Mme Nathalie CHALOPIN  
M. Christophe CHAVERNAS  
Mme Elodie DEPIGNY  
Mme Sabrina ROLFI

### **Excusées :**

M. Frédéric LAMAT  
Mme Fabienne LEQUENNE  
Mme Claude LOMBARD  
M. Didier PORTALIER  
Mme Evelyne TURLA

## **II – DELIBERATIONS**

- 1) Vote du menu de Noël : *Voté à l'unanimité*
- 2) Vote du spectacle : *Voté à l'unanimité, choix de pop legend de MEMORIES 06*
- 3) Vote du prestataire du colis de Noël : *Voté à l'unanimité, choix de la proposition d'ESPRIT GOURMET. Des paniers en corbeille seront confectionnés pour le foyer logement Notre Dame. Des colis seul et duo seront commandés pour les anciens.*
- 4) Vote de la décision modificative du budget : *Voté à l'unanimité*

## **III – DEBATS**

Concernant le projet intergénérationnel, Madame le Maire explique le concept du projet proposé par la professeure du collège, Madame Dieudonné. Madame le Maire accepte que le projet se réalise, étant donné qu'aucun investissement financier n'engage le CCAS. Elle explique que c'est un projet porté par le collège des Arcs, le pays de Fayence et la DPVa et qu'elle n'y voit aucun obstacle à ce que ce projet ne se concrétise. En revanche, l'idée

*Me*

d'alimenter la cantine du collège par le biais de la ferme communale ne pourra pour le moment, être envisagée .

Concernant la décision modificative du budget, Madame DEPIGNY questionne afin de savoir qui alimentera le budget du CCAS. Sabrina ROLFI répond que le budget du CCAS est abondé par une subvention communale.

Le 23 septembre 2025,

La Présidente,

Nathalie GONZALES

